

PLAN DE DEVELOPPEMENT PLURIANNUEL

2004 - 2008



Comité Régional
de Vol à Voile
de Bretagne

Plan de développement proposé
par le **Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne**

Ce plan doit prendre en compte les axes de développement
dans les quatre domaines suivant :

- A – domaine du développement des pratiques sportives
- B – domaine de la formation de l'encadrement sportif.
- C – domaine de l'accès et du sport de haut niveau.
- D – domaine du suivi et de l'information médicale des sportifs.
- E – domaine de l'encadrement sportif professionnel.

Les projets doivent apparaître comme des objectifs à atteindre au cours de la période et être complétés par des indicateurs d'évaluation les plus appropriés.

Le Plan de Développement Pluriannuel, tiendra compte du Contrat d'Objectifs que la Fédération Française doit signer avec l'Etat. Il en sera la traduction en termes de projets à élaborer au plan local, tout en permettant des choix particuliers et complémentaires faits par votre instance régionale pour s'adapter au contexte breton et relever vos propres défis.

A réception du document, le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports sera en mesure de proposer à votre approbation :

- Une **convention d'engagement** pour le soutien au projet présenté
- Une **convention pluriannuelle pour la création ou la reconduction d'une Equipe Technique Régionale.**
- Une **convention pluriannuelle pour le soutien à la filière d'accès et de haut niveau.**

Plan réalisé le : 01/06/05

Plan présenté et validé

- par le Comité Directeur du : 20/06/05
- par le Directeur Technique National (Alain Maréchal) le : 08/06/05

Cachet et signature du Président de Ligue ou Comité :



Philippe de Péchy



Le mot du Président :

L'olympiade précédente a connu une mutation importante du Vol à Voile en Bretagne. La mise en place d'une activité régionale, grâce à l'ETR, a permis de mutualiser les moyens aux bénéfices des licenciés. L'arrivée d'instructeurs salariés dans chaque club est gage d'activité mais représente aussi un risque financier important. Les contraintes sur l'espace aérien se sont considérablement accrues et l'un des clubs se voit contraint de déménager.

Olympiade 2004-2008 :

L'objectif pour cette nouvelle olympiade est d'augmenter durablement le nombre de licenciés, malgré l'accroissement des contraintes administratives (réglementation aérienne, entretien du matériel, exigences médicales, etc).

Pour cela, notre action se base sur la mutualisation des moyens au niveau régional et interrégional grâce un partenariat fort avec nos collègues des Pays de Loire et de Basse-Normandie. Notre ambition est d'aller à la rencontre des licenciés potentiels grâce à des animations sur les aérodromes existants où l'activité planeur est absente (exemple : Dinan). La fidélisation des licenciés actuels est essentielle. Nous comptons pour cela sur une nouvelle dynamique sportive attrayante.

La pérennisation des emplois des associations et la création d'un poste de cadre technique régional ou interrégional ayant en charge l'Equipe Technique Régionale sont également des objectifs primordiaux.

Le déménagement de la section planeur de l'AéroClub de Rennes Ille et Vilaine à Saint Sulpice des Landes est un enjeu capital pour notre mouvement. Le comité régional appuie avec enthousiasme les démarches de cette association.

150 ans après le premier vol historique d'un planeur (JM Le Bris à Douarnenez en 1856), nous visons grâce au concours de tous les acteurs du monde associatif et sportif à donner au Vol à Voile breton les moyens nécessaires à son envol.

NOM ET SIGNATURE DU PRESIDENT :

Philippe de Péchy

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2004 – 2008

A – DOMAINE DES PRATIQUES SPORTIVES

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent à :

- ┌ prévenir et lutter contre les incivilités et la violence dans le sport ;
- ┌ l'acquisition de la citoyenneté et une meilleure insertion et intégration sociale ;
- ┌ une meilleure prise en compte des personnes handicapées ;
- ┌ favoriser une pratique sportive familiale en club ;
- ┌ encourager la pratique sportive féminine ;
- ┌ développer la pratique du sport pendant le temps scolaire ;
- ┌ développer la pratique sportive en entreprises ;
- ┌ développer toute nouvelle forme de pratique sportive et de pédagogie

Etat des lieux - Vos constats:

- Prévention et à lutte contre les incivilités et la violence dans le sport :
Le Vol à Voile n'est pas un sport ayant à déplorer de violences, ni au sein des pratiquants, ni au sein des spectateurs. Ce sport s'intégrant dans un environnement très réglementé par le ministère des transports, il lui est reconnu une forte valeur éducative.
- Acquisition de la citoyenneté, à une meilleure insertion et intégration sociale ;
Le Vol à Voile représentent souvent un tremplin vers de véritables carrières aéronautiques.
- Meilleure prise en compte des personnes handicapées ;
Il n'existe pas en Bretagne, contrairement à d'autres régions, de planeurs équipés pour les handicapés hémiprélégés. Il n'y a pas de demande non plus, mais l'offre pourrait-elle susciter des vocations ?

Notons que notre activité est contrainte par des exigences physiques très fortes imposées par le Ministère des Transports (acuité visuelle, audition, activité cardiaque, capacités motrices, etc). Ces critères trop élevés pour une pratique de loisir nous font perdre de nombreux licenciés chaque année.

- Pratique sportive familiale en club ;
La loi n'autorise la pratique du planeur en tant que commandant de bord qu'à partir de 15 ans. En passager, il faut être suffisamment grand pour atteindre les commandes. De ce fait il est délicat de faire voler des jeunes de moins de 12 ans sans compter qu'ils seraient vite blasés de ne pas pouvoir voler seul avant plusieurs années. Il n'est donc pas possible de garantir une pratique de l'ensemble de la famille (enfant très jeune et parents).

Toutes les fédérations sont confrontées aux mêmes problèmes : zapping, monoculture inadéquations aux demandes et parfois piratage des meilleurs par d'autres pratiques... (exemple : les athlètes qui se dirigent vers les sports professionnels qui paient : rugby, basket, hand...).

Nous devons proposer et répondre aux souhaits de chaque licencié potentiel en lui proposant un niveau de pratique adéquat :

- pratique loisir : voler à la mesure de ses envies
- pratique découverte : voler en double commande sans rechercher le brevet, juste pour le plaisir d'être en l'air
- pratique sportive : se confronter, s'améliorer, rechercher la performance, l'excellence.
- pratique intégration sociale : ouvrir une activité ponctuelle se rapprochant de la pratique loisir mais donnant les moyens d'intégrer les seniors dans un périmètre où leurs connaissances, compétences (montage de dossiers, réseaux de connaissances, filières de recrutement) apportent des opportunités à l'association et valorisent des personnes qui peuvent se sentir exclues après une activité professionnelle intense

Pratique sportive féminine ;

Le Vol à Voile n'est pas un sport que l'on peut pratiquer sur de courts créneaux (exemple : réserver un cours de tennis de 17h à 18h). Il se pratique durant une après-midi entière, voire le matin pour la préparation.

Du fait de cette pratique coûteuse en temps, force est de constater que les femmes abandonnent le Vol à Voile lorsqu'elles deviennent mères.

Il est nécessaire de proposer de nouvelles formes de pratiques (moins coûteuses en temps) et de proposer des solutions de garde des enfants sur les aérodromes (qui s'initieront aux activités aériennes).

Développement de la pratique du sport pendant le temps scolaire ;

Le Vol à Voile n'a pas percé dans les activités scolaires. Il serait pourtant facilement imaginable de proposer des classes de l'air ou des vols d'initiation pendant des sorties scolaires.

Notons cependant que les clubs de Vol à Voile en Bretagne contribuent fortement aux Brevets d'Initiation Aéronautique (mise en place par le Ministère de l'Education et les rectorats). Nos instructeurs dispensent des cours aux élèves de lycées et de collèges qui bénéficient ensuite de bourses par la Fédération Française de Vol à Voile.

Développement de la pratique sportive en entreprises ;

En Bretagne il n'existe pas de sections sportives d'entreprises pratiquant le Vol à Voile, contrairement à d'autres régions où l'on trouve : EDF-GDF (Aneg), Air France, DGAC, Grandes Ecoles.

Développement de toute nouvelle forme de pratique sportive et de pédagogie

La formation est plus rapide et moins décourageante si elle est proposée sur des stages intensifs.

Nous devons proposer ce type de stage aux nouveaux licenciés (type école fédérale).

La voltige en planeur est à développer en Bretagne (nous disposons d'un instructeur voltige, mais il manque un planeur adéquat).

Le Vol à Voile n'est présent que dans deux départements bretons. Nous devons rendre accessible ce sport aux autres départements

Vos projets :

- Acquisition d'un planeur régional polyvalent
- Accueil des familles et des féminines
- Sections entreprises
- Journées scolaires – Généralisation du Brevet d'Initiation Aéronautique - Stages découvertes en milieu scolaire- Classes aéro - Recrutement par Jeu Concours
- Accueillir des jeunes en difficulté
- Relance du vol à voile à Dinan (22) grâce à l'acquisition de matériel régional mobile
- Pérennisation des emplois des instructeurs salariés dans les clubs bretons
- Détection d'un formateur régional suite au désengagement de l'Etat dans la formation des instructeurs

Objectifs-Métrique :

- Augmenter la proportion de féminine à 20%
- Augmenter le nombre de licenciés à 150
- Augmenter le nombre de personnes découvrant le vol à voile chaque année (200 initiations par an)

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2004 – 2008

B – DOMAINE DE LA FORMATION DE L'ENCADREMENT SPORTIF

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent :

- ∫ à la formation des dirigeantes et dirigeants bénévoles ;
- ∫ à la formation des arbitres et des juges sportifs ;
- ∫ à la formation des animateurs bénévoles ;
- ∫ à la formation continue des éducateurs sportifs dans les domaines du sport ;
- ∫ à la préparation des jeunes à l'exercice des responsabilités ;

Etat des lieux – Vos constats :

- Formation des dirigeantes et dirigeants bénévoles ;
Les dirigeants de clubs ou du comité régional n'ont pas suivi de formation particulière.
- Formation des arbitres et des juges sportifs ;
Les arbitres et juges en Vol à Voile s'appellent des « commissaires sportifs ». Aujourd'hui ils sont nommés sur simples demandent de leur part.
La FFVV travaille sur ce problème en proposant des stages de formations auprès de cadres référents en région : les « commissaires sportifs régionaux ». Le comité régional et l'ETR devront veiller à organiser des séances de formations régionales.
- Formation des animateurs bénévoles ;
La Bretagne manque d'instructeurs en activité. Nous devons en former, en particulier des -25 ans.
- Formation continue des éducateurs sportifs dans les domaines du sport ;
Le Ministère des Transports impose à nos instructeurs des stages de réactualisation des connaissances tous les 6 ans. L'ETR doit veiller à la transmission du savoir sur le plan de la formation, de la sécurité et sur l'activité sportive auprès des instructeurs.
- Préparation des jeunes à l'exercice des responsabilités ;
Les jeunes ont beaucoup de revendications, mais peu semblent vraiment prêt à agir. Il pourrait y avoir un comité jeune a mettre en place pour initiation aux responsabilité et meilleure compréhension de leurs attentes.

Vos projets :

- Développer les actions de l'ETR et l'ouvrir aux experts non instructeurs.

Objectif métrique :

- Former 3 à 4 instructeurs en 4 ans dont 2 de moins de 25 ans
- Augmenter la proportion de -25 ans et de féminines dans les instances dirigeantes (objectif 20%)

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2004 – 2008

C – DOMAINE DE L'ACCES ET DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Il convient d'indiquer les projets qui contribuent :

- ┌ à définir un dispositif de détection et de formation des jeunes sportifs :
- ┌ à définir les compétitions sportives propres à l'animation et à la progression des jeunes sportifs en fonction de leurs âges;
- ┌ à établir la carte des structures d'entraînement intégrées dans une filière d'accès au haut niveau ;

Il convient également de rédiger :

- ┌ les principes de fonctionnement de la filière, d'en préciser les objectifs par niveau et les articulations;
- ┌ la déontologie applicable à ce domaine vis à vis des sportifs et plus particulièrement des mineurs ;

Etat des lieux - Vos constats:

- La détection et la formation des jeunes et la filière d'accès au haut niveau :

La Bretagne ne dispose pas de CTS.

Il n'existe pas de championnats destinés aux juniors en Bretagne.

Mais l'accès aux autres championnats (régional, national junior) n'est pas difficile.

Sur de bons résultats régionaux ou nationaux, un jeune licencié sera détecté par le DTN et les portes du Pôle France lui seront ouvertes.

Depuis 6 ans, il n'y a plus de jeunes espoirs bretons.

- Les compétitions :

Le championnat régional de Bretagne est ouvert aux juniors.

Il ouvre la porte au championnat de France Junior.

Projet : définir un challenge réalisable par les pilotes débutant afin de les attirer progressivement vers la compétition

- Les structures d'entraînement :

Rennes -bientôt St Sulpice des Landes – (35)

Ploërmel (56)

Pole France (04)

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2004 – 2008

D – DOMAINE DU SUIVI ET DE L'INFORMATION MEDICALE DES SPORTIFS

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent :

- ∫ à la promotion de la santé ;
- ∫ à la prévention et l'éducation dans le domaine de la lutte contre le dopage ;
- ∫ à la prévention des accidents ;

Etat des lieux - Vos constats:

La condition physique et psychique est fondamentale en Vol à Voile, tant pour la sécurité que pour la performance.

Prévention et l'éducation dans le domaine de la lutte contre le dopage ;

Fort heureusement, le Vol à Voile n'a jamais subi de cas de dopage en France. Il est cependant nécessaire de sensibiliser tous les licenciés sur les dangers inhérents.

Promotion de la santé et prévention des accidents ;

Des conférences d'aéromédecine sont réalisées mais devront être proposées plus régulièrement sur les thèmes :

- Sécurité des vols : améliorer la qualité de l'instruction, acquérir des dispositifs anti-abordage
- Rappels des critères définis par le Ministère des Transports
- Prévention du dopage

Vos projets :

- Mise en place de réunions d'information
- Participation du médecin régional aux congrès de l'Association de Professionnels de Santé Vélivoles

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2004 – 2008

E – DOMAINE DE L'ENCADREMENT SPORTIF PROFESSIONNEL.

Il convient d'indiquer les projets qui contribuent :

- ∫ à l'emploi de cadres sportifs professionnels dans les clubs et les comités :
- ∫ à la constitution d'une Equipe Technique Régionale dans la discipline ;

Si une Equipe Technique Régionale est constituée, il convient également de rédiger :

- ∫ l'organigramme de cette équipe;
- ∫ le fonctionnement de l'ETR : missions ; nombre et objectifs des réunions ; relations avec les instances dirigeantes.

Etat des lieux - Vos constats:

La présence d'un instructeur permanent est un facteur important favorisant grandement l'activité des clubs.

Depuis 2004, le Ministère des Sports reconnaît l'équivalence entre instructeur de vol à voile (ITV) et le BEES 2^{ème} degré.

Face aux désengagements du Ministère des Transports dans la formation des instructeurs, il est vraisemblable que les régions deviendront les maîtres d'œuvre en ce domaine.

L'emploi sportif dans la discipline :

En Bretagne il existe deux emplois dans la discipline :

- un instructeur salarié à temps plein par l'AéroClub d'Ille et Vilaine (contrat emploi jeune)
- un instructeur salarié en CDD par le Centre Européen de Vol à Voile de Bretagne en coopération avec l'Aéroclub de Brocéliande (Ploërmel).

Les deux associations bénéficient d'aides à l'emploi (soit le contrat emploi jeune, soit des aides locales). Celles-ci sont indispensables afin de garder des tarifs de pratique bas au niveau national.

Notons que lorsque ces instructeurs salariés encadrent des stages ETR, ceux-ci restent payés par leur employeur qui doit faire face à un manque de ressources temporaires et donc à un surcoût.

Le principe des vacances est à développer en ce sens (embauche de saisonnier en compensation d'actions régionales).

□ L'organigramme de l'ETR :

DISCIPLINE : VOL A VOILE

	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
COORDINATION	CHITRIT STEPHANE	INSTRUCTEUR ITV	AERO-CLUB DE RENNES ILLE ET VILAINE
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
STÉPHANE CHITRIT ACRIV AÉRODROME 35136 SAINT JACQUES	SAINTE-JACQUES	06 88 27 95 91 02 99 31 91 81	METEO.ACRIV@WANADOO.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
FORMATION ET HAUT NIVEAU	DE PECHY GÉRARD	INSTRUCTEUR ITV	BRIT' AIR
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
51 RUE LOUISE MICHEL 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	PACE	06 09 73 65 93	GERARD@DEPECHY.NET

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
SECURITE	LOUVEL REMY	INSTRUCTEUR ITV ET VOLTIGE	DIRECTION GENERALE DE L' ARMEMENT
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
55 RUE D'ARRADON 35000 RENNES	RENNES	02 99 63 06 56 06 72 83 86 19	LOUVEL@CELAR.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
DEVELOPPEMENT SPORTIF	PRESSE PATRICK	INSTRUCTEUR ITV	DIRECTION GENERALE DE L' AVIATION CIVILE
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
LA HAUTIERE 35310 BREAL SOUS MONTFORT	BREAL SOUS MONFORT	02 99 60 07 44	LEROUXLOUANPRESSE@WANADOO.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
ACTIONS INTER-REGIONALES	GUERIN DIDIER	INSTRUCTEUR ITV	
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
1 PLACIS DE L'ORLEANS 35000 RENNES	RENNES	02 99 02 27 82	DIDIERGUERINI@WANADOO.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
SUIVI MEDICAL	DUCHESNAY PATRICK	MEDECIN AERONAUTIQUE	
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
RUE MONTSIFROT 35520 LA MEZIERE	LA MEZIERE	02 99 69 38 60	PATRICK.DUCHESNAY@WANADOO.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
EXPERT DGAC	DEBITUS PHILIPPE	PILOTE INSPECTEUR FIE INSTRUCTEUR ITV	DIRECTION REGIONALE DE L' AVIATION CIVILE
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
PHILIPPE DEBITUS DAC OUEST AERODROME DE GUIPAVAS BP56 29490 GUIPAVAS	BREST	06 07 53 35 72	PHILIPPE.DV@WANADOO.FR

SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
EXPERT FFFV	ROY JEAN-MICHEL	INSTRUCTEUR ITV FORMATEUR DE FORMATEUR CHARGE DE LA FORMATION FEDERALE	MINISTERE DES SPORTS
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
	POITIERS	05 49 58 60 78	J.M.M.ROY@WANADOO.FR



Le fonctionnement de l'ETR :

Les actions sont programmées par le coordonnateur de l'ETR en suivant les axes définis par le Comité Régional et en concertation avec les clubs.

La réalisation des stages est conditionnée par la mise à disposition du matériel des clubs et souvent par la mise à disposition de leurs instructeurs salariés.

La formation d'instructeurs, notamment ayant -25 ans, est en cours pour pallier à ce manque d'instructeurs. Il est nécessaire de trouver des financements pour ces formations.

Un objectif est la création d'un poste de Conseiller Technique Sportif ou Fédéral pour l'inter région Bretagne-Pays de la Loire-Basse Normandie. Il serait en mesure de former en région nos cadres sportifs et d'animer l'équipe technique interrégionale.

Sur le même ordre d'idée, la création d'un atelier interrégional d'entretien et de réparation va s'imposer suite aux modifications réglementaires.

ANNEXE FINANCIERE

Evaluation des besoins financiers pour la conduite du Plan Puriannuel de Développement.

Reportez dans un premier temps les charges supportées en fin d'exercice 2004 puis complétez année par année les charges nouvelles à supporter pour réaliser les Plans d'actions en application du Plan Pluriannuel de Développement

2004 - Dépenses du Compte de Résultats -		Indiquez ci-dessous, les évolutions prévisibles des charges dans les 4 années à venir en précisant leur nature et leur lien avec les projets présentés dans le présent document.	
Plan d'actions :		Année 2005 :	En euros :
Domaine A	2634€	Mise en place année de test relancement activité à Dinan	10 000€
Domaine B	2603€	Démonstration de l'école fédérale	
Domaine C	2761€	Formation de deux instructeurs ITP -25 ans	10 000€
Domaine E	0 (pris en charge par les clubs ou vacations)€		
Total	7998 €		
Compétitions – Manifestations – Aides aux Clubs , Comités Départementaux, sportifs.	5991€	Année 2006	
		Acquisition d'équipement de sécurité (anti-abordage FLARM, transpondeurs)	20 000€
		Acquisition d'un planeur régional biplace à l'usage de l'ETR	45 000€
		Recrutement d'un Conseiller Technique (inter-)régional	25 000€
		2 Formation instructeurs ITV	10 000€
Fonctionnement associatif	1110€	Année 2007	
		Accompagnement projet de déménagement de la section planeur de l'AéroClub de Rennes Ile-et-Vilaine à Saint Sulpice.	50 000€
		Mise en place d'un atelier d'entretien (inter-)régional	40 000€
		Charge d'un Conseiller Technique (inter-)régional	40 000€
Fonctionnement général	86€	Année 2008	
		Charge d'un Conseiller Technique (inter-)régional	40 000€
Total	7187 €		